

**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

Téléphone

05 49 04 95 80

Courriel

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

Adresse

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES

Conseil d'école du 12 mars 2018
Ecole J. PREVERT d'Epannes

Présents :

Enseignants : Mmes Bousseau, Charles, Liégeois et M.Dieumegard

Parents élus : Mmes Bouleghem, Roussel, Bardor, Bequet et Morineau (titulaires)

Personnel municipal : Christine Janvier, Yolène Soquet (ATSEM)

DDEN : Mme Brelay Françoise

Péri-scolaire : M. Careme Bertrand, directeur remplaçant CAP Accueil

Mairie : M. Brulé (élu chargé des affaires scolaires) et Mme Bernole

Excusés : Mme Parizot (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Beaufils (Maire), M Dugast (enseignant), Mme Marty (enseignante)

Début du Conseil d'école : 18h07

1- Les effectifs

104 élèves actuellement.

5 classes :

12 PS

15 MS

12 GS

9 CP

11 CE1

16 CE2

14 CM1

15 CM2

Pour l'an prochain, 15 CM2 partent au Collège, et 5 PS seulement rentrent en Maternelle. Il y aura donc à ce jour 94 élèves inscrits à l'école à la rentrée 2018.

La DSDEN nous a annoncé une fermeture l'an prochain.

Actuellement, avec 104 élèves, nous avons une moyenne de 20,8 élèves par classe.

Avec la fermeture, nous aurons une moyenne de 23,5 par classe.

Les 94 élèves seront répartis sur 4 classes. C'est Mme Marty qui occupe actuellement le dernier poste d'enseignant titulaire pourvu, qui quittera l'école.

2- Rythmes scolaires

Au premier trimestre, une enquête auprès des familles a été menée pour connaître leur avis sur le maintien ou pas de la semaine à 4 jours et demi. Les résultats de l'enquête distribuée aux parents d'élèves et le vote au premier conseil d'école ont favorisé le maintien à 4 jours et demi, c'est-à-dire le maintien de la classe le mercredi matin.

Une seconde enquête a été menée ensuite pour réaménager différemment ou pas la semaine et les horaires.

Une majorité de familles est favorable à l'emploi du temps ci-dessous. Il est validé pour la rentrée prochaine.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ecole 08h45 – 12h00	Ecole 08h45 – 12h00	Ecole 8h45 – 11h45	Ecole 08h45 – 12h00	Ecole 08h45 – 12h00
Pause méridienne 12h – 13h45	Pause méridienne 12h – 13h45	APC (30 min) ou Garderie 11h45 – 12h15	Pause méridienne 12h – 13h45	Pause méridienne 12h – 13h45
Ecole 13h45 – 15h45	Ecole 13h45 – 15h45	Garderie 12h15 – 12h30	Ecole 13h45 – 15h45	Ecole 13h45 – 15h45
TAP 15h45 – 16h45	TAP 15h45 – 16h45		TAP 15h45 – 16h45	APC (30min) ou Garderie 15h45 – 16h15
Garderie 16h45 – 18h30	Garderie 16h45 – 18h30		Garderie 16h45 – 18h30	Garderie 16h15 – 18h30

Dans cette nouvelle organisation, la répartition des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en 3 x 1 heure permet d'avoir une semaine plus équilibrée avec un temps scolaire de 5h15 par jour.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pourront être divisées en 2 temps de 30 minutes (cf ci-dessus), le mercredi en fin de matinée et le vendredi après-midi après la classe, ou un seul temps fort d'1 heure le vendredi après-midi de 15h45 à 16h45. Cette décision sera prise en conseil des maîtres ultérieurement.

La pause méridienne est rallongée de 15 minutes pour permettre aux enfants déjeunant au deuxième service de pouvoir se reposer avant la reprise de la classe.

➤ Question par rapport à cette nouvelle organisation hebdomadaire :

Concernant les TAP, sera-t-il possible pour les parents d'inscrire leur(s) enfant(s) sur seulement 1 ou 2 séances par semaine au lieu des 3 ?

Réponse de la Mairie : Pourquoi pas, cela sera étudié par la Mairie. Mais il faudrait garder un engagement d'inscription pour la période entière. Les inscriptions à la semaine seraient ingérables. La Mairie va étudier la question.

3- Le projet d'école et les actions sur l'année

Le nouveau projet d'école s'articulera sur 3 années (2018-2021) et autour de trois axes, 3 ambitions qui sont en cohérence avec le projet académique.

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

L'équipe enseignante est en train de travailler sur ce nouveau projet d'école. Elle sera en mesure de vous le présenter pour le dernier conseil d'école.

Certaines actions mises en place cette année vont d'ailleurs d'ores et déjà dans le sens de ce nouveau projet d'école, dans le cadre de l'ambition 3, comme par exemple le verre de l'amitié organisée à l'école fin janvier pour réunir tous les partenaires (enseignants, personnel de l'école, Mairie, familles), ou bien encore le nouveau site Internet de l'école qui améliore la communication entre les familles et l'école.

4- Actions et projets pédagogiques 2017/2018 :

La mise en place progressive des trois parcours éducatifs (Santé, Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permet de suivre le travail de chaque élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.

Parcours Educatif de Santé

Au niveau de la prévention et de l'éducation :

- L'infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, accompagne les enseignants et vient tout au long de l'année pour des actions précises. Certaines actions ont déjà eu lieu dans les classes de CE2-CM1 (apprentissage de la position Latérale de Sécurité) et CM1-CM2 (apprentissage des gestes de premier secours et validation des acquis pour l'APS en CM2). D'autres séances sont prévues en Maternelle (hygiène dentaire), en CP-CE1, CE2-CM1 (gestes de premier secours) et en CM1-CM2 (la puberté).
Ces actions sont menées en partenariat avec l'enseignant, qui fait part de ses besoins pour sa classe.
- Activités sportives : L'école est affiliée à l'USEP. Cela permet aux classes de participer à des rencontres sportives inter-écoles.
 - Gymnastique en avril, et « Printemps des maternelles » en mai à Epannes (classes des maternelles),
 - Gymnastique en avril, orientation, « Ptit tour à vélo », Raid USEP à Epannes en mai, juin (classe des CP-CE1),
 - Orientation en juin, handball en mai (classes des CE2-CM).
- Piscine pour les GS, CP, CE1 de février à avril chaque mardi (7 séances dont une annulée)
- Kayak pour les CM1 et CM2 de mai à juin chaque jeudi.

Nous remercions à nouveau tous les parents agréés dont l'investissement est essentiel pour nous permettre de maintenir les activités kayak et piscine.

Au niveau de la protection :

- Suivi infirmier des nouveaux élèves et/ou en fonction des besoins en CP CE1.
La PMI prend en charge le suivi des MS. Elle est revenue en mars car le premier rendez-vous avait été annulé.

Parcours Education artistique et culturelle

- CAC : Un spectacle par classe est prévu. Les CP/CE1 sont allés voir le 23 novembre, « Barcella », la Maternelle ira voir le 30 mai « Pas si bêtes » et les CE2/CM iront voir « Alice », le 30 mars prochain.
- JM musique (Association jeunesse musicale de France) : un concert a eu lieu à Epannes « 1 air 2 violons ». Toutes les classes sont allées le voir le 31 janvier 2018.

Cela a eu beaucoup de succès auprès de nos élèves.

- Composition électro acoustique (atelier de captation avec un enregistreur et montage sonore sur ordinateur) pour les CM1/CM2. Les élèves apprennent à composer leur propre musique sur ordinateur. C'est un projet proposé par L'Inspection, en partenariat avec le conservatoire de musique de Niort. Le projet et les interventions (3 interventions de 2H30) sont pris en charge par la CAN.
- Ecole et cinéma pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : 3 films dans l'année. Le premier film était « L'enfant et le monde », au cinéma de St Hilaire La Palud le 30/11/2017. Le second était « Un animal des animaux », un documentaire sur la rénovation de la grande galerie à Paris le 6 mars dernier. Le prochain film « Paper Moon » sera visionné au troisième trimestre.
- Les maternelles sont allées au cinéma avant les vacances de Noël pour voir des courts métrages sur le thème de Noël. Cela a été financé par l'APE.
- Lire et faire lire pour les classes de Maternelle et CP/CE1 : C'est un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Nous remercions les 2 personnes bénévoles, Madame PEIFFER Martine et Madame BERTHELOT Myriam qui viennent tous les jeudis.

Parcours Citoyen

- Projet Intergénérationnel avec le foyer logement d'Epannes. Première rencontre avec la classe des CM1/CM2 pour le jeu de l'escargot. Des questions ont été faites conjointement entre les enseignants et Mme Bibaud le 19 janvier 2018.
Une seconde rencontre est prévue le 16 mars : jeux de société.
Une rencontre avec les classes de maternelle était prévue le 9 février 2018 mais cela a été annulé à cause du mauvais temps (chants et déguisements pour le Carnaval). Nous étudions la possibilité de trouver une nouvelle date.
Les prochaines rencontres prévues au foyer: M. DIEUMEGARD en avril (jeux de société) et Mme CHARLES en mai (questions aux personnes âgées sur l'école d'autrefois).
- Projet « Jouons la carte de la fraternité » (CE2/CM1/CM2) le 21 mars. C'est un projet sur le thème de la solidarité et de la fraternité qui sensibilise les élèves aux problèmes de discrimination et de racisme.
- Interventions menées par une association melloise, le Béta Pi, sur les énergies renouvelables pour la classe de CM1/CM2. La première intervention a eu lieu le 8 décembre 2017. La seconde a eu lieu le 9 mars 2018 sur l'énergie solaire. La prochaine et dernière séance sera le 20 mars 2018.
- Séjour sur le site du Loup Garou à Lezay. L'équipe enseignante a monté un projet fédérateur pour toutes les classes sur le thème du conte et le personnage du loup. Des réunions d'informations auprès des parents ont eu lieu. Les maternelles passeront la journée à LEZAY et resteront le soir pour une veillée contée. Les élèves du CP au CM2, quant à eux, resteront une nuit sur place.
Pour intégrer au mieux le personnel qui travaille tous les jours à l'école avec les enfants, que ce soit pour la surveillance, la cantine, la garderie ou le ménage, nous avons demandé aux

personnes de bien vouloir nous accompagner la journée du 12 juin. Nous remercions M. Le Maire qui a accepté également qu'elles puissent venir sur ce temps-là. De plus, nous remercions l'APE pour son investissement. Le paiement de ce séjour sera entièrement financé par la coopérative scolaire et l'APE.

5- **Travaux :**

- Le nouveau bac à sable a été installé. Il y a une bâche pour éviter que les chats souillent le sable. L'ancien bac à sable servira de jardin pédagogique. Il serait important de le remplir de terre afin que les plantations puissent commencer avec l'arrivée du printemps.
- La structure de jeux de la cour, du côté de la salle de motricité a été réparée. Les pièces défectueuses ont été changées.
- La classe de Mme CHARLES a été équipée d'un Tableau Blanc Interactif et d'un ordinateur en novembre 2017. Nous remercions la Mairie pour cet achat et cette installation.
- Informatique :

Mme LIEGEOIS a fait intervenir M. METAYER référent informatique de l'Education Nationale, pour reconfigurer tous les petits ordinateurs portables qui étaient dans l'école mais qui ne servaient pas car ils ne se connectaient plus à Internet, ou à l'imprimante, et ne correspondaient pas aux besoins dans les classes. Cela a permis de les répartir dans les différentes classes pour faire de petits ateliers avec les élèves. Nous le remercions pour ce gros travail qui a permis de donner une nouvelle vie à ce matériel vieillissant.

De plus, Mme LIEGEOIS a demandé un nouvel audit informatique auprès de M. METAYER, afin d'étoffer l'installation actuelle. Des propositions ont été faites en concertation avec l'équipe enseignante auprès de la Mairie. Il s'agit d'améliorer l'équipement existant par l'achat en premier lieu de tablettes, qui profiterait à toutes les classes de la maternelle au CM2.

En second lieu, l'installation d'un nouveau TBI dans la classe de M DIEUMEGARD est demandée. Nous suggérons un échancier à la Mairie pour pouvoir prévoir l'achat de cet équipement informatique.

Intervention M. Brulé : Le projet d'environ 5000 € pour 8 tablettes (avec casques, étuis, meuble de rangement, serveur) est inscrit au budget qui sera voté au mois d'avril. La Mairie compte également sur des subventions pour pouvoir aider au financement de cet équipement.

- Une demande d'imprimante couleur a été faite en septembre dernier.

Grand besoin d'une imprimante couleur, notamment pour les classes de maternelle et CP, mais aussi pour les plus grands lorsqu'il y a des travaux en sciences ou en géographie. Actuellement, pas d'équipement à l'école. 3 possibilités :

- -Avec le photocopieur actuel possibilité d'imprimer en couleur. Voir le prix.
- Voir avec Florence, secrétaire de Mairie, le coût pour imprimer à la Mairie.
- Achat d'une imprimante couleur.
- Comparer les coûts pour faire notre choix.

Réponse Mairie : La question n'a pas encore été étudiée par la Mairie.

- Exercice incendie : Suite au dernier exercice incendie au sein de l'établissement, des travaux étaient à prévoir.
- Le bloc incendie est en panne côté maternelle.

Réponse Mme Bernole : La Mairie se renseigne pour savoir si cela a été réparé.

- Formation des enseignants un vendredi après 14H30 pour l'utilisation des extincteurs.

Réponse M. Brulé : Nous allons voir avec les Pompiers si nous pouvons convenir d'une date.

- Plans de localisation des points gaz, eau et électricité à réactualiser/mettre en place (locaux maternelle et Mme CHARLES + entrée)

Réponse Mme Bernole : Cela a été signalé, cela va être fait.

- PPMS
- 4 Boîtes « rangement » à fixer au mur (cantine, dortoir, couloir de Mme Charles, bureau de la directrice).

Réponse Mme Bernole : C'est commandé avec piles, lampes, trousse de secours.

- La classe de petite section sera repeinte pendant les grandes vacances.
- Besoin de rideaux en CE2 CM1 et dans la 6è classe. Il manque des néons dans la garderie et les volets électriques ne fonctionnent pas.

6- QUESTIONS DES REPRESENTANTS PARENTS ELUS

Les RPE ont fait passer un questionnaire qui montre que les familles sont globalement satisfaites.

Locaux et environnement :

- L'accès de l'école côté mairie n'est pas assez sécurisé. N'importe qui peut rentrer. Quelle solution ?

Réponse Mairie : Nous allons en reparler en conseil pour étudier la question.

- La porte principale en verre est dangereuse surtout quand il y a du vent.

Nous allons voir ce qui peut être fait au niveau de cette porte. Peut-être mettre un groom ?

- Un aménagement plus optimal du dortoir pour les petits pourrait être envisagé afin d'éviter que les matelas soient à même le sol.

Réponse Ecole et Mairie: Il n'y a pas nécessité de changer l'aménagement. Le ménage est fait tous les soirs et les matelas sont assez épais. De cette façon la salle est vite rangée pour d'autres activités. On avait essayé des lits il y a quelques temps, mais cela prend beaucoup de place et ce n'est pas facile pour le ménage.

- Il manque des protections sur les blocs porte en maternelle, pour éviter que les enfants ne se coincent les doigts.

La Mairie a fait le tour des portes et a prévu l'installation de protections pour chacune d'entre elles. C'est en commande.

- Toilettes extérieurs non chauffés.

Réponse Ecole : Les enfants sont autorisés à aller dans les toilettes des grands lorsqu'il fait trop froid.

Sécurité, hygiène :

- Surveillance cour

Réponse Ecole : La surveillance est organisée de telle sorte qu'il y a toujours au moins deux enseignants dans la cour pendant les récréations. Le coin « en herbe », du côté de la classe de M. Dieumegard est interdit d'accès aux élèves pour le moment.

- Le savon dans les WC des maternelles n'est pas accessible aux enfants car il est sur l'évier adulte. Cela ne permet pas une bonne hygiène et une autonomie totale.

Réponse Mme Soquet et enseignants de Maternelle : Si les enfants prennent seuls le savon, ils ne savent pas le doser et il y a beaucoup trop de gaspillage. Les ATSEM accompagnent les enfants et leur donnent le savon. Le matin par contre, le savon est dans la fontaine pour qu'ils puissent y avoir accès.

Restauration scolaire :

- Est-il possible de maintenir les menus à jour sur le site de la mairie? Ceux disponibles concernent novembre et décembre 2017.

Réponse de M. Brulé : C'est un oubli, ils sont de nouveaux en ligne.

- Absence de fruits bio à déplorer car les plus jeunes ne savent pas éplucher un fruit et à cet âge un fruit traité même lavé n'est pas acceptable pour leur santé.

Réponse de Carole Poustay, responsable cantine: Les fruits arrivent déjà lavés. Nous les pré-découpons pour les petits, les peaux sont retirées (oranges, melon, pastèque...). Les pommes sont coupées en quartiers et non épluchées pour éviter l'oxydation du fruit, puis mises sous vide jusqu'à l'arrivée des enfants.

- Repas pas toujours chauds.

Ce fut un problème en début d'année. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les horaires de livraison ont été avancés, ce qui laisse le temps de chauffer correctement et suffisamment les plats. Nous n'avons aucun retour des enfants sur la température des plats, au contraire, on leur demande de souffler pour ne pas se brûler.

- Repas pas très équilibrés, répétitifs et au goût médiocre.

C'est une nutritionniste de chez Api qui fait les menus. Concernant la cantine, la Mairie ne prévoit pas de changer de prestataire avant un an. Elle réfléchit plutôt à un plan de rénovation de la cuisine du Foyer les Amandiers avec possibilité d'apporter les repas à l'école. Une demande de subvention a été faite.

- Pas de pain pour essuyer l'assiette après l'entrée.

Si le pain est donné trop tôt, les enfants ont tendance à ne manger que ça, en délaissant le plat ou le dessert. Le pain est donc donné pour le fromage et la sauce. Si l'enfant demande du pain, il en a.

Rappel : Beaucoup de parents ne préviennent pas lorsque leur enfant mange ou pas à la cantine. Nous rappelons que les commandes chez Api se font au nombre exact d'élèves et les modifications d'effectifs ne peuvent se faire le jour même. Les enfants absents sans justificatif (certificat médical) sont facturés.

Garderie :

- Souvent les enfants sont dehors sans manteaux et parfois même sous la pluie. Comment cela se fait-il ?

Réponse de Mme Christine Janvier :Le personnel demande souvent aux enfants de se couvrir, ils ont chaud ils se découvrent. Les petits sont à l'abri quand il pleut et les grands rentrent aussi quand il pleut. Ils n'ont pas le droit de jouer sous la pluie.

- Goûter pris trop tard ?

Il est pris à 16h45.

- Ouverture et fermeture de la garderie : peut-on modifier les horaires ? Plus tôt ? Plus tard ?

Réponse Mairie : Quels sont les besoins réels ? C'est le cas d'une famille ou deux, les journées seraient très longues pour les enfants. Il n'est pas envisagé de modifier les horaires actuels.

- La mairie envisage-t-elle un autre moyen de paiement (CESU, Chèques Vacances...)

Le paiement par CESU avait déjà été mis en place il y a 2 ans mais cela avait un coût conséquent pour la Mairie au niveau de l'affiliation. C'était très cher pour finalement très peu de familles. Cela a donc été abandonné.

- Plusieurs parents demandent une facturation plus juste. Certains enfants restent 15 minutes et le prix est le même que pour ceux qui restent 2h. Au vu de la nouvelle organisation à la rentrée prochaine, beaucoup seront contraints de laisser leurs enfants aux TAP. Une nouvelle facturation pourrait inciter les parents à venir plus tôt et cela désencombrerait la garderie.

Il y a déjà du progressif car la 1^{ère} demi-heure est actuellement gratuite.

La Mairie rappelle que les temps de garderie sont un service rendu aux familles. Pour l'année prochaine c'est encore trop tôt pour donner les tarifs. Mais un changement et un paiement par tranches n'est pas forcément envisagé car finalement, cela peut revenir très cher pour ceux qui ne peuvent aller chercher leur enfant que tardivement.

- Espace garderie trop restreint et bruyant. Est-il possible de faire les devoirs pendant le temps de garderie ?

Certains se regroupent pour faire leur travail mais ce n'est pas le meilleur endroit, la garderie est bruyante. De plus, nous ne pouvons pas autoriser les élèves à aller dans une autre pièce sans surveillance.

Autres :

Organisation des TAP

- M. CAREME Bertrand, directeur remplaçant CAP Accueil, signale que beaucoup d'enfants arrivent actuellement aux TAP sans être inscrits. Il demande à ce que les parents soient plus rigoureux car il est ensuite très difficile d'organiser les activités par rapport au nombre d'encadrants. De plus, les enfants déjà inscrits sont pénalisés car il faut prendre le temps de refaire les groupes. Il en est de même le mercredi après-midi... La Mairie réfléchit sur la procédure à mettre en place : amende, majoration des tarifs... (sanctions à prévoir pour ceux qui ne respectent pas le règlement).

La Mairie va travailler sur l'organisation et les tarifs pour l'année prochaine.

- La présence des maternelles et primaires dans la cour pendant la pause méridienne pose parfois problème. Des parents sont choqués d'entendre que leurs enfants se font insulter par les plus grands.

Réponse Ecole : Les petits sont avec les grands pendant une quinzaine de minutes seulement, ensuite les petits vont à la sieste. Le vocabulaire est riche et varié... mais les élèves connaissent les règles et se gardent bien de dire de vilains mots en présence des adultes ! C'est un problème qui doit être évoqué avec les enseignants. Dans la très grande majorité des cas, les grands sont attentifs et protecteurs envers les petits.

Date du prochain Conseil d'Ecole : le 18 juin 2018 à 18h

Fin du Conseil d'Ecole à 20h10.